Distribution : Limitée
E/ECA-EA-SA/ICSOE/2026/6.1f
Novembre 2026

LES NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
BUREAU SOUS-RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Comité intergouvernemental mixte de hauts fonctionnaires et d'experts d'Afrique orientale et australe

10-13 Novembre 2026
Windhoek, Namibie

Agendas régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales — Afrique de l'Est

Des visions nationales de développement à leur mise en œuvre : faire progresser les ODD et l'Agenda 2063 dans les pays d'Afrique de l'Est

Note du Secrétariat*

Résumé

Les pays d'Afrique de l'Est poursuivent des visions nationales de développement qui reflètent leurs propres priorités tout en contribuant aux Objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063. Leurs plans convergent autour du capital humain, de l'industrialisation, de l'agriculture, de la résilience climatique, de la gouvernance, des infrastructures, du commerce et de la transformation numérique. L'expérience nationale offre des atouts concrets, notamment la continuité institutionnelle et le suivi au Rwanda, la transparence des coûts et du financement des plans en Ouganda, les examens annuels et locaux au Kenya et les progrès statistiques en Somalie. Quatre lacunes entravent la mise en œuvre : une faible adéquation entre les priorités nationales et les deux agendas, une coordination institutionnelle et nationale et locale fragmentée, des stratégies de financement reposant sur des recettes, des investissements ou un soutien extérieur incertains, et des données incomplètes, incohérentes et insuffisamment désagrégées. Ces lacunes sont les plus marquées dans les domaines de l'énergie, des villes, des écosystèmes, de la résilience climatique et de la viabilité de la dette, où les tendances régionales sont faibles. La note invite les États membres à renforcer les liens entre les priorités, les budgets et les résultats mesurables et à institutionnaliser un examen national annuel ou biennal de la mise en œuvre, appuyé par la Boîte à outils intégrée de planification et de rapportage de la CEA et par l'apprentissage volontaire entre pairs.

* La présente note résume le projet de document du 4 novembre 2026 préparé pour le Joint ICSOE, qui contient les tableaux et graphiques en annexe ainsi que la liste complète des sources.

Introduction

1. Les États membres de l'Union africaine poursuivent des visions nationales de développement à long terme tout en mettant en œuvre simultanément le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. La présente note résume un document préparé pour la session conjointe du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (ICSOE) pour l'Afrique orientale et australe, portant sur la manière dont les pays d'Afrique de l'Est traduisent leurs visions nationales de développement en actions concrètes, parallèlement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063. Ce document couvre les 14 pays de la sous-région.[1]Elle interroge la manière dont les visions sont mises en œuvre, les contraintes qui entravent leur réalisation et les mesures qui pourraient contribuer à accélérer la réalisation des objectifs nationaux de développement, des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063.

2. Le principal défi n'est pas de savoir si ces cadres partagent des aspirations générales, mais plutôt si les priorités nationales, les institutions, les systèmes de financement et les mécanismes de responsabilisation peuvent les traduire en résultats concrets. Des recherches menées sur le continent montrent qu'environ 6 % seulement des cibles mesurables des ODD sont en bonne voie d'être atteintes, et que l'investissement dans l'industrie, l'innovation et les infrastructures (ODD 9) génère les gains les plus importants pour les autres objectifs, en particulier là où la gouvernance est plus solide.[2]Les évaluations mondiales vont dans le même sens, et en Afrique de l'Est, seuls sept des 234 indicateurs sont sur la bonne voie.[3]

3. La situation régionale est contrastée. Les plans mettent généralement l'accent sur le capital humain, l'industrialisation, l'agriculture, la résilience climatique, la gouvernance et la transformation numérique, mais leur mise en œuvre se déroule dans un contexte de contraintes budgétaires, de vulnérabilité face à la dette, de chocs climatiques, de conflits, de capacités administratives inégales et d'importantes lacunes en matière de données.[4]Les performances varient considérablement, le Kenya étant en tête du groupe sur l'indice ODD 2026 avec 65,6 points et le Soudan du Sud obtenant un score de 39,9.[5]L'expérience acquise en Tanzanie suggère que la mise en œuvre est moins freinée par les plans eux-mêmes que par des responsabilités floues, une coordination insuffisante et des données limitées.[6]

4. Ce document présente une analyse documentaire des plans nationaux de développement et de leurs résumés officiels, des examens nationaux volontaires (ENV) récents, de l'Indice ODD 2026, des évaluations de la CEA sur les progrès accomplis vers les cibles de 2030 et du Rapport sur le développement durable en Afrique 2026. Il considère les plans comme des déclarations d'intention politique et les compare aux résultats obtenus, aux mécanismes de financement et aux données de mise en œuvre. L'analyse repose sur cinq dimensions : la vision nationale, la cohérence des politiques et leurs liens avec les deux agendas, les dispositifs institutionnels, le financement et les ressources, ainsi que la mise en œuvre et les résultats. Ce document ne classe pas les pays et ne présuppose pas qu'ils suivent une trajectoire commune.

5. Les conclusions sont limitées par les différences de disponibilité, de couverture, de dates de publication et de définitions des documents officiels analysés, et certains pays et dimensions sont mieux documentés que d'autres. Elles reflètent le niveau de détail des données disponibles et ne constituent pas une évaluation exhaustive de chaque pays.

[1]Ce regroupement suit la classification du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est et peut différer d'autres classifications de pays. Les 14 pays ont présenté au moins un examen national volontaire, bien que Madagascar n'ait pas communiqué depuis 2021, que l'examen de l'Érythrée de 2024 ne portait que sur trois objectifs et que l'examen de la Tanzanie de 2026 ne soit documenté ici que par le biais de la presse.

[2]Li et al. (2026) analysent les indicateurs des ODD pour 41 pays africains à l'aide de l'analyse de réseaux et de la causalité de Granger. L'échantillon couvre l'ensemble du continent et non seulement l'Afrique de l'Est.

[3]Le Rapport sur les ODD 2026 indique que 36 % des 139 cibles disposant de données de tendance sont en bonne voie ou progressent modérément, 49 % progressent trop lentement et 15 % sont en dessous de leurs niveaux de 2015, tandis que le Rapport sur le développement durable 2026 prévoit que seulement 16 % des cibles seront atteintes d'ici 2030. Sept des 234 indicateurs sont en bonne voie en Afrique de l'Est.

[4]Le Rapport sur le développement durable en Afrique 2026 estime les recettes fiscales moyennes à environ 16 % du PIB africain et recense plus de 20 pays africains fortement exposés au surendettement, voire déjà en situation de surendettement. L'Éthiopie (9,2 % du PIB) et l'Ouganda (14,5 %) se situent en dessous de la moyenne africaine.

[5]L'écart de 25,8 points au sein de la région dépasse les 14,5 points qui séparent la moyenne régionale (53,6) de la moyenne mondiale (68,1). Les Seychelles ne figurent pas dans le classement; les chiffres concernent donc 13 des 14 pays.

[6]Jönsson et Bexell (2021), s'appuyant sur une analyse documentaire et 28 entretiens menés entre 2017 et 2019, constatent des progrès en matière d'harmonisation des politiques, de statistiques et de sensibilisation, mais la mise en œuvre est freinée par une répartition floue des responsabilités, une coordination insuffisante, un fort taux de rotation du personnel aux postes clés, des données limitées et des ressources rares.

6. La note suit la structure du document. Le chapitre I examine les visions nationales et l'harmonisation des politiques, le chapitre II le passage de l'ambition à la mise en œuvre à travers les institutions, le financement, le suivi et le contexte national, et le chapitre III les défis communs et les opportunités d'apprentissage. Le chapitre IV formule des recommandations à l'attention des États membres, et le chapitre V présente les conclusions. Les tableaux et graphiques en annexe figurent dans le document complet.

JE. Visions nationales de développement et harmonisation des politiques

7. Les pays se trouvent à différents stades de leurs cycles de planification, mais la plupart des plans actuels s'inscrivent dans des visions nationales à plus long terme (tableau 1). Le quatrième plan à moyen terme du Kenya complète la période couverte par la Vision 2030, Djibouti travaille à la réalisation de la Vision 2035, le Burundi et l'Ouganda à la réalisation de la Vision 2040, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et la Tanzanie à la réalisation de la Vision 2050 et la Somalie à la réalisation de la Vision 2060, tandis que les Seychelles utilisent la Vision 2033 et le plan décennal de l'Éthiopie s'étend jusqu'en 2030.[7]Ces horizons offrent aux gouvernements un cadre national pour adapter les engagements mondiaux et continentaux aux priorités nationales.

Tableau 1
Plans nationaux de développement en vigueur en Afrique de l'Est

Pays	Plan et période actuels	Principales priorités et objectifs
Burundi	Plan national de développement 2018-2027 (révisé)	Économie émergente d'ici 2040; transformation structurelle axée sur le monde rural
Comores	Plan Comores Émergent 2030	Émergence d'ici 2030; économie bleue; énergies renouvelables à 40 % de la capacité
RDC	Plan national de développement stratégique 2024-2028	Un pas vers la Vision 2050; coût d'environ 94 milliards de dollars américains
Djibouti	Plan national de développement 2025-2030	Croissance de 9 % par an; au moins 10 000 emplois décents par an; taux de pauvreté inférieur à 30 %
Érythrée	Aucun plan successeur publié au plan 2014-2018	Autonomie et croissance locale
Ethiopie	Plan de développement décennal 2021-2030	Évolution impulsée par l'industrie; le secteur manufacturier passe de 6,9 % à 17,2 % du PIB
Kenya	Quatrième plan à moyen terme 2023-2027	Programme de transformation économique par la base; croissance de 4,8 à 7,2 %
Madagascar	Plan Émergence Madagascar 2023–2038	Capital humain, croissance accélérée, environnement ; autosuffisance alimentaire
Rwanda	Stratégie nationale de transformation 2024-2029	Croissance d'au moins 9,3 % par an; exportations passant de 3,5 milliards de dollars US à 7,3 milliards de dollars US
Seychelles	Stratégie nationale de développement 2024-2028	Six priorités, dont une économie transformatrice et la résilience climatique
Somalie	Plan national de transformation 2025-2029	Quatre piliers : gouvernance, économie, capital humain, résilience climatique
Soudan du Sud	Plan de développement du Soudan du Sud 2026-2036	Paix, emplois, services, moindre dépendance au pétrole
Tanzanie	Quatrième plan quinquennal de développement 2026/27–2030/31	Croissance réelle de 10,5 % et revenu par habitant de 1 638 dollars US d'ici 2030/31
Ouganda	Quatrième plan national de développement 2025/26–2029/30	Industrialisation et valorisation des ressources ; croissance atteignant 10,13 %; 885 000 emplois par an

Source: ECA, d'après les documents de planification de chaque pays.

8. Les plans convergent vers un noyau de priorités clairement identifiable, à savoir le capital humain, l'industrialisation et la valorisation des produits, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la résilience climatique, la gouvernance, les infrastructures, le commerce et la transformation numérique, même si l'importance et l'ordre de

[7]L'Érythrée n'a pas publié de plan successeur à celui de 2014-2018; treize plans ont donc été recensés. Six d'entre eux s'achèvent avant 2030 (Burundi, Kenya, RDC, Seychelles, Rwanda et Somalie), tandis que ceux de Madagascar et du Soudan du Sud courent jusqu'en 2038 et 2036 respectivement.

priorité varient selon la structure économique. Le fil conducteur est le passage d'une production brute à une productivité et une valorisation accrues, que plusieurs plans concrétisent par des objectifs quantifiés. Par exemple, l'Éthiopie vise à porter la part du secteur manufacturier dans son PIB de 6,9 % à 17,2 % d'ici 2030, et le Rwanda à augmenter ses exportations de 3,5 milliards de dollars à 7,3 milliards de dollars. Les objectifs de croissance sont ambitieux : au moins 9,3 % par an au Rwanda, 10,5 % d'ici 2030/31 en Tanzanie, 10,13 % en Ouganda et une moyenne de 9 % par an à Djibouti. Plusieurs plans les associent à des objectifs de création d'emplois, comme 885 000 emplois par an en Ouganda. Le commerce et la transformation numérique sont souvent liés, la logistique, la modernisation des douanes et les compétences numériques étant considérées comme des voies communes vers la compétitivité, comme à Djibouti, où le trafic de conteneurs est passé de 0,92 million en 2019 à 1,32 million en 2024.

9. L'agriculture figure dans des plans aux conceptions très diverses, allant d'un chapitre dédié au Burundi à l'objectif d'autosuffisance en riz de Madagascar, en passant par les cibles de l'Éthiopie visant une croissance agricole annuelle de 5,5 à 6,2 %. Le capital humain est le domaine où les objectifs sont le plus souvent quantifiés. La divergence réside moins dans ce que les plans valorisent que dans leur point de départ. L'industrie est prioritaire en Éthiopie et en Ouganda, la transformation rurale au Burundi, et l'économie bleue et l'environnement dans les économies insulaires des Seychelles et des Comores, tandis que la gouvernance prime en Somalie et la consolidation de la paix au Soudan du Sud. L'énergie présente la même hétérogénéité, car peu de plans fixent des objectifs dans ce domaine, parmi lesquels l'objectif de l'Éthiopie d'atteindre 96 % de raccordement au réseau d'ici 2030, celui des Comores de viser 40 % de capacité renouvelable et le plan de la Somalie de réduire de moitié les tarifs de l'électricité.

10. Plusieurs gouvernements, dont le Kenya, les Seychelles, le Soudan du Sud et l'Ouganda, affirment que leurs plans sont conformes aux ODD et à l'Agenda 2063. Les Seychelles indiquent que leurs six priorités nationales couvrent l'ensemble des 17 objectifs. Toutefois, cette conformité est souvent affirmée plutôt que démontrée. Rares sont les plans qui présentent une cartographie transparente des objectifs et budgets nationaux en fonction des cibles spécifiques des ODD et des objectifs de l'Agenda 2063.[8]Les plans et les examens nationaux volontaires utilisent également des langages de communication différents : les plans se concentrent sur la croissance, l'emploi, les exportations et les projets, tandis que les examens portent sur les indicateurs des ODD et la part des cibles qui progressent ou régressent. Il est donc difficile de retracer comment une priorité contribue à une cible, quel est le niveau de financement qui la soutient et si sa mise en œuvre produit le résultat escompté.

11. La pertinence thématique est également inégale. Le capital humain bénéficie d'une attention particulière et correspond aux domaines de progrès régionaux, notamment la mortalité des enfants de moins de cinq ans, l'égalité d'accès à l'éducation et la vaccination (tableau 2).[9]En revanche, l'énergie, les villes durables, les écosystèmes et la viabilité de la dette sont souvent considérés comme des facteurs de réussite plutôt que comme des priorités quantifiées, même si des données régionales montrent des renversements marqués dans ces domaines.[10]L'alignement doit donc être jugé en fonction de la présence d'objectifs, de financements, d'un investisseur institutionnel et d'indicateurs mesurables autour d'un thème, et non pas seulement en fonction de sa présence dans un plan.

Tableau 2
Les indicateurs des ODD sont en bonne voie en Afrique et en Afrique de l'Est

Indicateur (cible)	Afrique	Afrique de l'Est
Prévalence de la malnutrition (2.2.2)	En bonne voie	Hors piste
Mortalité des enfants de moins de cinq ans (3.2.1)	En bonne voie	En bonne voie
Infections à VIH (3.3.1)	En bonne voie	Hors piste
Hépatite B (3.3.4)	Hors piste	En bonne voie

[8]Le troisième plan de l'Ouganda est présenté comme étant aligné à plus de 95 % sur les ODD, contre 70 % pour le deuxième, sans qu'il soit précisé comment cet alignement a été mesuré (Examen national volontaire de 2024).

[9]La mortalité des enfants de moins de cinq ans et les inégalités en matière d'éducation sont en voie de régresser en Afrique de l'Est et sur le continent africain, tandis que l'hépatite B suit la même trajectoire en Afrique de l'Est, mais pas sur l'ensemble du continent. La baisse de la mortalité infantile est liée à une vaccination plus large, à l'assistance qualifiée à l'accouchement et à la présence d'agents de santé communautaires (UNICEF, 2024).

[10]L'évaluation de la CEA constate des reculs concernant les ODD 7, 8, 11, 13 et 15 en Afrique de l'Est, même si la situation varie d'un pays à l'autre. En Éthiopie, par exemple, le projet de Pacte national sur l'énergie prévoit un taux d'accès à l'électricité de 44 à 47 % en 2018, laissant plus de 60 millions de personnes sans accès à l'électricité. Le service de la dette, les subventions aux énergies fossiles et les pertes économiques dues aux catastrophes figurent parmi les indicateurs qui devraient le plus s'éloigner des objectifs fixés pour 2030.

Indicateur (cible)	Afrique	Afrique de l'Est
Indices d'inégalité pour les indicateurs d'éducation (4.5.1)	En bonne voie	En bonne voie
Population couverte par un réseau mobile (9.c.1)	En bonne voie	Hors piste
Aires marines protégées (14.5.1)	En bonne voie	En bonne voie
Dépenses publiques liées au budget approuvé (16.6.1)	En bonne voie	En bonne voie
Représentativité de la population dans les institutions publiques (16.7.1)	En bonne voie	En bonne voie
Engagement en faveur des partenariats public-privé et de la société civile (17.17.1)	Hors piste	En bonne voie
Ressources mises à disposition pour renforcer les capacités statistiques (17.19.1)	En bonne voie	Hors piste

Source: CEA, d'après le rapport « Progrès des ODD 2025 » (statistiques de la CEA). Sept des 234 indicateurs sont en bonne voie d'être atteints en Afrique de l'Est. Les classifications régionales reposent sur des données agrégées et ne permettent pas d'identifier les pays qui contribuent le plus aux résultats, comme c'est le cas pour la couverture des réseaux mobiles.

II. Des ambitions de développement à la mise en œuvre

UN. Capacités institutionnelles

12. Les capacités de mise en œuvre varient considérablement. Le Rwanda montre comment la continuité institutionnelle, le suivi et la mobilisation des investissements peuvent produire des résultats mesurables ; l'Ouganda a mis en place un secrétariat aux ODD et travaille par le biais de structures de planification nationales ; et le Kenya combine rapports nationaux et rapports annuels.Rapports d'étape et examens locaux volontaires émergents au niveau du comté (encadré 1).[11]Dans les contextes de conflit, notamment en RDC, en Somalie et au Soudan du Sud, les institutions doivent mettre en œuvre des plans tout en répondant à l'insécurité, aux déplacements de population, aux besoins humanitaires et aux chocs climatiques.

13. Les dispositifs sont les plus efficaces lorsque les responsabilités sont clairement définies entre les ministères, les administrations centrales et locales, les instituts de statistique et les autorités financières. Ils sont les moins efficaces lorsque la coordination est ponctuelle, que les acteurs locaux disposent de pouvoirs ou de ressources limités et que la mise en œuvre dépend de projets non intégrés aux budgets et aux systèmes de suivi des performances.

Tableau 1

Expériences à l'étranger offrant des enseignements pour l'apprentissage volontaire

Le Rwanda illustre l'importance de la continuité institutionnelle, du suivi et de la mobilisation des investissements. Une croissance de 9,4 % a été enregistrée pour 2025, légèrement supérieure à la moyenne annuelle de 9,3 % visée dans sa deuxième Stratégie nationale de transformation, et le taux de pauvreté a diminué, passant de 39,8 % en 2017 à 27,4 % en 2024. Toutefois, ces chiffres proviennent de déclarations gouvernementales et une seule année n'est pas strictement comparable à une moyenne sur une période de planification.

L'Ouganda offre des enseignements précieux en matière d'évaluation des coûts d'un plan, de publication d'une ventilation des financements et d'élargissement de la couverture des données, le nombre d'indicateurs pour lesquels des données sont disponibles passant de 41 en 2016 à 135 en 2024. Le Kenya apporte son expérience en matière de rapports annuels d'avancement et d'examens locaux volontaires. La Somalie démontre qu'une couverture statistique peut s'améliorer rapidement dans un contexte de conflit, passant d'environ 39 % en 2022 à environ 70 % en 2026. Les Seychelles et les Comores ont démontré leur capacité à intégrer la planification à la résilience climatique, à l'économie bleue et au financement intégré. L'apprentissage devrait privilégier les fonctions transférables plutôt que les étiquettes institutionnelles.

*Source:*L'ECA, sur la base des examens nationaux volontaires et des documents de planification des pays concernés.

[11]Les comtés du Kenya ont entamé la préparation d'évaluations locales volontaires et l'Ouganda s'est engagé à mettre en œuvre les objectifs par le biais de son modèle de développement paroissial. Ces engagements et travaux étant en cours, leur impact sur les résultats reste à déterminer.

B. Priorités de financement du développement

14. Les modèles de financement diffèrent fortement (tableau 3). Le plan de l'Ouganda est estimé à environ 594 billions d'UGX, dont 69,6 % devraient provenir du secteur public.[12]La Tanzanie s'attend à ce que le secteur privé fournisse environ 70 % des besoins d'investissement, tandis que les ressources nationales en RDC ne couvriraient qu'une petite partie des coûts.[13]Le plan de Djibouti, dont le coût s'élève à 1 215,6 milliards de FDJ, présente un financement non identifié à hauteur d'environ 42 %, soit 511,6 milliards de FDJ. Ces structures révèlent différentes dépendances : l'effort fiscal et la viabilité de la dette dans les modèles publics, la confiance des investisseurs dans les modèles privés et le soutien extérieur lorsque les sources ne sont pas précisées.

Tableau 3
Financement prévu de certains plans nationaux

Pays	Coût du forfait	Sources attendues (pourcentage)
Ouganda	594 billions d'UGX	Secteur public: 69,6 %; secteur privé : 30,4 %
Tanzanie	477,7 billions de TZS (183 milliards de dollars US)	Secteur privé : 70; administrations centrales et locales: 22; entreprises publiques: 8
RDC	94 milliards de dollars américains	Ressources nationales 20; ressources nationales et partenaires 38
Djibouti	FDJ 1 215,6 milliards	Déficit de financement d'environ 42

Source: CEA, d'après les documents de planification de l'Ouganda, de la Tanzanie et de Djibouti et une déclaration ministérielle rapportée pour la RDC.

15. L'environnement financier se durcit. L'aide publique au développement a chuté de 23,1 % en termes réels en 2025, soit la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée, le service de la dette figure parmi les indicateurs les plus faibles de la région et les recettes fiscales restent faibles par rapport aux besoins de financement.[14]Les plans tablent souvent sur une croissance plus rapide, des recettes plus élevées, des investissements privés plus importants ou un soutien continu des partenaires, sans préciser les réformes et les mécanismes de partage des risques nécessaires pour les garantir. Les cadres de financement nationaux intégrés peuvent articuler objectifs, budgets, financements privés et soutien extérieur, à condition qu'ils soient opérationnels et non des initiatives isolées.

C. Mise en œuvre, suivi et résultats

16. La couverture des données détermine ce que les gouvernements peuvent gérer et ce que les citoyens peuvent examiner. L'Ouganda a augmenté le nombre d'indicateurs des ODD pour lesquels des données étaient disponibles, passant de 41 en 2016 à 135 en 2024, et la Somalie a porté sa couverture d'environ 39 % en 2022 à environ 70 % en 2026, ce qui montre que les capacités statistiques peuvent s'améliorer considérablement entre deux cycles d'examen.[15]D'importantes lacunes subsistent. Une étude de la société civile au Burundi a estimé que 35 % des cibles n'ont pas pu être évaluées, et le Kenya n'a communiqué de données que pour environ 68 % des indicateurs qu'il suit.

17. Les examens nationaux volontaires (ENV) sont des instruments de redevabilité utiles, mais leurs méthodes, définitions et leur portée varient. Les résultats récents (tableau 4) illustrent cette diversité, allant d'une baisse de la pauvreté constatée au Rwanda et en Somalie à une augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au Kenya, en passant par une situation de grande précarité au Soudan du Sud.[16]Des systèmes plus

[12]Le quatrième plan de l'Ouganda prévoit une hausse des recettes, qui devraient passer de 14,5 % à 18,7 % du PIB, et de la dette publique, qui devrait passer de 46,9 % à 52,5 % d'ici l'exercice 2029/30, après des recettes représentant en moyenne 13,7 % du PIB depuis l'exercice 2021/22. Une structure dirigée par le secteur public repose donc en grande partie sur l'effort fiscal.

[13]Les chiffres concernant la RDC proviennent d'un article de presse relatant une déclaration ministérielle d'octobre 2024 et non du document de planification. Ils indiquent que les ressources nationales à elles seules ne permettent pas de financer 80 % du coût.

[14]Les données préliminaires de l'OCDE montrent que l'aide publique au développement devrait passer de 215,1 milliards de dollars US à 174,3 milliards de dollars US en 2025 (OCDE, avril 2026).

[15]Ces deux progressions sont communiquées par les gouvernements concernés, et la couverture des indicateurs mesure la disponibilité des données et non les progrès qu'elles révèlent. La part du Kenya provient des données relatives à 168 des 248 indicateurs (Bureau national des statistiques du Kenya, 2024), qui précise que les sources administratives fournissent environ 65 % des données sur les ODD.

[16]L'Ouganda présente ses données selon trois niveaux, ce qui explique que ses 26,1 % d'objectifs en bonne voie et ses 54,2 % d'objectifs présentant des progrès limités ne puissent être comparés directement aux moyennes mondiales de 36 % et 49 %. Les années de référence et les seuils de pauvreté nationaux variant d'un pays à l'autre, ces chiffres indiquent une tendance plutôt qu'une ampleur. L'estimation des lacunes en matière de données pour le Burundi provient d'une déclaration de la société civile relative à l'examen de 2026. Une analyse ultérieure de l'insécurité alimentaire en Somalie fait état d'un chiffre plus élevé, avec 6,5 millions de personnes en phase 3 ou supérieure de l'IPC en février et mars 2026 (UNICEF).

robustes permettraient de relier les indicateurs des plans nationaux, les cadres de performance sectoriels, les budgets, les indicateurs des ODD et les mesures de l'Agenda 2063 au sein d'une chaîne de résultats unique. Des examens nationaux annuels de la mise en œuvre pourraient alors compléter les examens nationaux volontaires périodiques et offrir un forum régulier permettant au gouvernement, au parlement, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires au développement d'analyser les résultats obtenus.

Tableau 4

Résultats sélectionnés rapportés dans les revues nationales volontaires récentes

Revoir	Ce que rapporte le rapport
Burundi 2026	49 % des objectifs se sont améliorés depuis 2015 et 16 % se sont détériorés ou ont stagné ; la société civile estime à 35 % la part qui ne peut être évaluée faute de données.
RDC 2026	14,8 % des objectifs sont en bonne voie d'être atteints et plus d'un tiers régressent ; l'insécurité dans l'est et une épidémie d'Ebola ralentissent les progrès.
Rwanda 2026	La pauvreté passe de 39,8 % (2017) à 27,4 % (2024); le chômage des jeunes passe de 22,7 % (2023) à 19,8 % (2025); la 4G couvre 99 % de la population.
Somalie 2026	La pauvreté a diminué de 69,0 % (2017) à 54,4 % (2022); la sous-alimentation a diminué de 56 % à 33 %; mais 4,8 millions de personnes se trouvaient dans la phase 3 ou supérieure de l'IPC en janvier 2026 et le plan humanitaire 2025 était financé à 20,2 %.
Éthiopie 2025	La croissance a été en moyenne de 7,6 % entre 2016/17 et 2023/24; le programme de filet de sécurité sociale soutient 9,7 millions de personnes ; les importations de blé ont été remplacées dès 2021/22; le financement de l'adaptation est le principal déficit constaté.
Ouganda 2024	26,1 % des objectifs sont en bonne voie, 54,2 % ont connu des progrès limités et 19,7 % stagnent ; le nombre d'indicateurs disposant de données est passé de 41 en 2016 à 135.
Kenya 2024	Sur 168 indicateurs, 60 % progressent, 12 % stagnent, 17 % régressent et 11 % ne sont pas évaluables ; aucun objectif n'est en voie d'être atteint pour 2030; la pauvreté est passée de 33,6 % (2019) à 39,8 % (2022) et l'insécurité alimentaire grave de 17,0 % à 30,5 %.
Soudan du Sud 2024	80 % de la population se trouve sous le seuil de pauvreté et 86 % est en situation de pauvreté multidimensionnelle (indice préliminaire 2024); 7,1 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et 2,8 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

Source: CEA, d'après les principaux messages et déclarations de chaque rapport, et une déclaration de la société civile pour la RDC. Les définitions et les années de référence diffèrent selon les rapports, ce qui rend les chiffres non directement comparables.

D. Contexte national et parcours différenciés

18. Une trajectoire régionale unique masquerait d'importantes disparités. Le Rwanda conjugue des objectifs ambitieux avec des institutions relativement solides et a enregistré des progrès en matière de croissance, de réduction de la pauvreté et de connectivité. Le Kenya est en tête de la région selon l'Indice des ODD, mais la pauvreté y a augmenté, passant de 33,6 % en 2019 à 39,8 % en 2022, et aucun objectif n'est en voie d'être atteint d'ici 2030; par conséquent, les performances globales ne se traduisent pas automatiquement par une amélioration générale du bien-être. La Somalie demeure en bas du classement international, mais a amélioré ses indicateurs de pauvreté, sa gestion de la dette et sa couverture statistique, même si la sécheresse, l'insécurité alimentaire et le sous-financement des besoins humanitaires – notamment la présence de 4,8 millions de personnes en phase 3 ou supérieure de l'IPC en janvier 2026 – menacent ces progrès.

19. Les États touchés par un conflit ont besoin de modèles intégrant la consolidation de la paix, l'action humanitaire, la résilience climatique et la fourniture de services essentiels. Les petits États insulaires et côtiers doivent davantage miser sur le financement climatique.L'économie bleue et la vulnérabilité extérieure, ainsi que les économies plus diversifiées, peuvent se concentrer sur la productivité, l'emploi, la valeur ajoutée et la réforme fiscale. La différenciation doit donc orienter le choix des politiques, des instruments de financement, du soutien technique et des indicateurs de progrès.

III. Défis et opportunités d'apprentissage communs

20. Quatre lacunes entravent la mise en œuvre des politiques dans la région. La première concerne leur cohérence. Les plans ne définissent pas systématiquement les objectifs, les programmes et les budgets, et les cibles de croissance, d'emploi et d'exportation sont souvent présentées sans une analyse des résultats démontrant leurs effets sur la pauvreté, les inégalités et la résilience. Les domaines prioritaires où la situation se détériore, notamment l'énergie, les villes, les écosystèmes, la résilience climatique et la viabilité de la dette, manquent souvent d'objectifs quantifiés, et plusieurs plans actuels arrivent à échéance avant 2030 et nécessiteront des transitions efficaces vers les plans qui leur succéderont.

21. La seconde lacune est d'ordre institutionnel. Les responsabilités sont fragmentées entre la planification, les finances, les ministères sectoriels, les instituts de statistique et les administrations infranationales, et les autorités locales et les acteurs non étatiques ne sont pas systématiquement associés à la mise en œuvre et au suivi. Les capacités sont les plus faibles là où les conflits, les déplacements de population, les chocs climatiques et la pression humanitaire s'opposent aux priorités à long terme, et les examens périodiques ne sont pas toujours liés à l'exécution budgétaire, à la gestion des investissements publics et à la reddition de comptes.

22. Le troisième problème réside dans le financement. Les plans chiffrés reposent souvent sur des hypothèses optimistes concernant la croissance, les recettes, les investissements privés ou le soutien extérieur. Dans certains pays, une part importante de ces financements reste non identifiée, tandis que d'autres confient des responsabilités majeures au secteur public ou privé sans analyse de risques suffisante. De plus, le financement n'est pas systématiquement rattaché aux résultats des ODD et de l'Agenda 2063, ce qui limite la transparence quant à l'utilisation des ressources pour soutenir les priorités déclarées.

23. La quatrième lacune concerne les données probantes. La couverture des indicateurs est incomplète et inégale, et les plans, les examens nationaux volontaires et les systèmes régionaux de notification utilisent des indicateurs, des données de référence et des périodes de notification différents. Les résultats autodéclarés ne sont pas toujours validés de manière indépendante ni ventilés par lieu, sexe, âge, handicap et revenu, et le manque de données infranationales rend difficile l'identification des bénéficiaires de la mise en œuvre et des domaines où les progrès sont insuffisants.

24. La diversité des approches offre néanmoins des opportunités concrètes d'apprentissage volontaire, sans pour autant impliquer la reproduction intégrale d'un modèle. L'apprentissage est d'autant plus utile qu'il se concentre sur les fonctions transférables, à savoir l'alignement des priorités nationales sur les deux agendas, l'évaluation des coûts et du financement des résultats, la répartition des responsabilités, la production de données en temps opportun, l'implication des collectivités locales et de la société civile, et la réalisation d'évaluations régulières de la mise en œuvre. L'échange entre pairs est optimal lorsqu'il est volontaire, axé sur la résolution de problèmes et suivi d'une adaptation menée par le pays concerné.

IV. Recommandations

25. Les États membres pourront souhaiter prendre en considération les éléments suivants, compte tenu de leurs contextes et priorités respectifs:

(un) Lier la planification au financement : élaborer des stratégies de coûts complètes et réalistes qui distinguent les recettes publiques, les emprunts, les investissements privés, les partenariats public-privé et le financement extérieur ; associer les ressources des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets annuels aux résultats nationaux, aux cibles des ODD et aux priorités de l'Agenda 2063 ; et tester la robustesse des hypothèses de financement face à une croissance plus lente, un service de la dette plus élevé, des chocs climatiques et une aide moindre ;

(b) Améliorer la coordination et la responsabilisation institutionnelles : établir un leadership clair pour la mise en œuvre tout en maintenant une responsabilité partagée entre les ministères de la planification et des finances, les institutions sectorielles, les instituts nationaux de statistique et les autorités infranationales ; orienter le contrôle du cabinet et du parlement par un cadre de performance commun ; et impliquer la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et les communautés locales dans le suivi, avec des mécanismes de retour d'information et de réponse clairs ;

(c) Renforcer les systèmes de données et de suivi : harmoniser les indicateurs utilisés dans les plans nationaux, les budgets, les examens nationaux volontaires et les rapports sur l'Agenda 2063 ; investir dans les données administratives, les recensements, les enquêtes et les systèmes géospatiaux ; accroître la désagrégation ; financer les capacités statistiques à partir des budgets nationaux ainsi que du soutien des partenaires ; et utiliser des tableaux de bord publics pour améliorer la rapidité et la transparence ;

(d) Adapter l'appui à la mise en œuvre aux circonstances nationales, notamment l'exposition aux conflits, la marge de manœuvre budgétaire, la maturité institutionnelle, la structure économique, l'exposition au changement climatique et les capacités de données, grâce à des

approches intégrées de paix, d'aide humanitaire et de développement dans les pays touchés par les conflits, un meilleur accès aux instruments de financement et de gestion des risques climatiques pour les petits États insulaires et les États vulnérables au climat, ainsi que des réformes de la productivité, la mobilisation des ressources nationales et des mécanismes pour attirer les investissements privés responsables là où les systèmes sont plus robustes ;

(e) Promouvoir l'apprentissage volontaire en matière de politiques : la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres institutions régionales, pourrait faciliter les échanges entre pairs sur l'établissement des coûts des plans, les cadres de financement, les examens infranationaux, l'intégration des données et les rapports sur les performances, en documentant les conditions favorables, les coûts et les limites de chaque pratique afin de soutenir l'adaptation et non la reproduction ;

(f) Institutionnaliser un examen national de la mise en œuvre, réalisé annuellement ou tous les deux ans, qui rassemble les progrès accomplis en matière de plans nationaux, d'ODD et d'Agenda 2063 et évalue les engagements politiques, l'exécution budgétaire, les étapes clés de la réalisation, les indicateurs de résultats, les effets distributifs, les risques et les mesures correctives, dont les conclusions éclairent le prochain cycle budgétaire et de planification, alimentent les examens nationaux volontaires et les rapports continentaux, et sont rendues publiques ;

(g) Renforcer le lien entre les visions nationales, les ODD et l'Agenda 2063 en publiant une matrice d'alignement qui relie les résultats de la vision, les programmes du plan et les projets phares à des cibles et des objectifs spécifiques et qui identifie les indicateurs, les données de référence, les étapes clés, les institutions responsables et les sources de financement, repris dans les plans successeurs, avec le soutien de la boîte à outils intégrée de planification et de rapports de la CEA pour la cartographie, le suivi et les rapports intégrés.

V. Conclusions

26. Les États membres traduisent leurs visions nationales en actions concrètes par le biais de plans à moyen terme, de programmes sectoriels, de stratégies de financement et de mécanismes d'évaluation, mais la qualité de cette harmonisation varie. Si une convergence générale des politiques est fréquente, la convergence opérationnelle, via des objectifs chiffrés, des budgets, des institutions et des indicateurs comparables, ne l'est pas. Les résultats dépendent fortement des capacités institutionnelles, des marges de manœuvre budgétaires, des systèmes de données et de l'exposition aux conflits et aux chocs climatiques.

27. Les données régionales soulignent à la fois l'urgence et les possibilités. Les résultats en matière de capital humain et la couverture statistique montrent qu'un investissement soutenu peut engendrer des progrès, tandis que les reculs observés dans les indicateurs énergétiques, urbains, écosystémiques et liés à la dette révèlent les lacunes des politiques publiques. La réponse la plus efficace ne réside ni dans un modèle régional uniforme, ni dans un ensemble d'initiatives nationales disparates, mais dans une architecture de mise en œuvre pilotée par chaque pays. Cette architecture doit relier les visions aux engagements continentaux et mondiaux, assurer le financement des plans, définir les responsabilités, produire des données probantes et permettre un suivi régulier.

28. Un cadre national d'évaluation de la mise en œuvre, renforcé par l'apprentissage volontaire entre pairs, permettrait de concrétiser cette architecture. Il permettrait aux États membres de vérifier si les ambitions sont financées, si les institutions remplissent leurs objectifs, si les progrès sont inclusifs et ce qui doit être modifié avant le prochain cycle de planification et de budget, renforçant ainsi la mise en œuvre jusqu'en 2030 tout en bâtissant les institutions nécessaires à la réalisation de l'Agenda 2063 à long terme.